



REPUBLIQUE DE GUINEE

*Travail-Justice-Solidarité*

## **Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage** **Projet de Mobilité et Connectivité Rurales (PMCR)**

### **Avis Spécifique d'Appel d'Offres** **(Sans Préqualification)**

**Maître d'Ouvrage : Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage**

**Référence : IDA N° D4120 GN**

**Titre du Marché : Travaux de réalisation de quarante-sept (47) forages dans les préfectures de Boké et Coyah**

**Référence de l'AON : N° 002/MAGEL/UCP-PMCR/AON/TR/2023**

**Emise le : 25 septembre 2023**

1. Le Gouvernement de la Guinée a obtenu un Don de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet de Mobilité et de Connectivité Rurale (PMCR) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce financement pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de **travaux de réalisation de 47 forages équipés de Pompe à Motricité Humaine (PMH) dans les Préfectures de Boké et Coyah**. Pour ce marché, l'Emprunteur devra utiliser pour les paiements la méthode de décaissement intitulée « Paiement Direct », telle que définie dans les Directives de Décaissement de la Banque mondiale pour les Financements de Projets d'Investissements. »

2. Le Projet de Mobilité et de Connectivité Rurale (PMCR) invite, par la présente, les soumissionnaires à présenter leurs Offres sous pli fermé, pour la réalisation des **travaux de réalisation de 47 forages équipés de Pompe à Motricité Humaine (PMH) dans les Préfectures de Boké et Coyah** en quatre (4) lots ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : Travaux de réalisation de neuf (9) forages équipés de Pompe à Motricité Humaine (PMH) dans les sous-préfectures de Kouriah et Wonkifong Préfecture de Coyah ;

- Lot 2 : Travaux de réalisation de quatorze (14) forages équipés de Pompe à Motricité Humaine (PMH) dans les sous-préfectures de Mankountan, Malapouya, Kolaboui et Kamsar Préfecture de Boké ;
- Lot 3 : Travaux de réalisation de douze (12) forages équipés de Pompe à Motricité Humaine (PMH) dans les sous-préfectures de Tanéné et Sangarédi Préfecture de Boké ;
- Lot 4 : Travaux de réalisation de douze (12) forages équipés de Pompe à Motricité Humaine (PMH) dans les sous-préfectures de Dabiss et Kanfarandé Préfecture de Boké

Les entreprises pourront soumissionner au choix pour un ou plusieurs lots. Le nombre maximum de lots qu'un soumissionnaire peut être attributaire est de deux (02). Si une entreprise est qualifiée pour plus d'un lot, une évaluation combinée des lots sera faite pour vérifier les capacités notamment techniques, de ressources humaines, financières et organisationnelles. Aussi, les exigences de chiffres d'affaires seront combinées. Le soumissionnaire ne peut en aucun cas présenter le même personnel ou le même matériel pour plus d'un lot.

Le délai d'exécution des travaux est de (04) mois pour chaque lot même en cas d'attribution de plus de deux (2) lots.

3. La procédure sera conduite par Appel d'Offres National (AON) en utilisant une Demande d'Offre tel que défini dans les « Règles des Passation de Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteur de FPI », Juillet 2016, révisés en Novembre 2017, Août 2018 et Novembre 2020» (« *les Règles de Passation des Marchés* »). Il est ouvert à tous les Soumissionnaires de pays éligibles.
4. Les Soumissionnaires éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès du Projet de Mobilité et de Connectivité Rurale (PMCR), sis à : **Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, siège de l'unité de coordination du Projet de Mobilité et connectivité rurales, Immeuble KALINKO, Bloc A, 4ème étage, sise Cité Ministérielle, Commune de Dixinn, Conakry/République de Guinée.** Tél : +224 622 54 99 55/ 628 02 63 76, E-mail : [coordination.pmcrguinee@gmail.com](mailto:coordination.pmcrguinee@gmail.com); [kabamadi2@aol.com](mailto:kabamadi2@aol.com) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres tous les jours ouvrables de 9h00 à 17h00 :
5. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté au Projet de Mobilité et de Connectivité Rurale (PMCR) à l'adresse mentionnée ci-dessus contre **un paiement non remboursable d'un montant de deux millions Francs Guinéens (2 000 000 GNF)**. La méthode de paiement se fera conformément à l'Arrêté Conjoint des Ministres des Finances et du Budget N°2304/MEF/MB/SGG portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente des Dossiers d'Appel d'Offres et le prix du DAO est reparti comme suit :
  - ✓ 30% du prix d'achat du DAO est versé au compte n° 2011 000 407 de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP),
  - ✓ 50% du prix d'achat du DAO est versé au compte n° 2011 000 136 du Receveur Central du Trésor à la BCRG,
  - ✓ 20% du prix d'achat du DAO est versé au compte de l'Autorité Contractante.
6. Les Soumissions doivent être remises à l'adresse ci-dessous indiqué au point 10 au plus tard le **31 Octobre 2023 à 10 heures 00 minute TU**. La remise des soumissions par voie électronique **ne sera pas** permise. Toute Soumission reçue après l'expiration du délai

limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne qui souhaite assister à l'ouverture des plis à l'adresse indiquée ci-dessous : le **31 Octobre 2023 à 11 heures 00 minute TU**.

7. Les Soumissions doivent être accompagnées d'une Garantie d'offre émise par une Banque pour un montant de :
  - Lot 1: 18 000 000 GNF
  - Lot 2: 28 000 000 GNF
  - Lot 3: 24 000 000 GNF
  - Lot 4: 24 000 000 GNF
8. Toutes les Soumissions doivent être accompagnées d'une Déclaration en matière d'Exploitation et Abus Sexuels (EAS) et/ou de Harcèlement Sexuel (HS).
9. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulcation des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.
10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

**Projet de Mobilité et de Connectivité Rurale**

**Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, siège de l'Unité de Coordination du Projet de Mobilité et connectivité rurales, Immeuble KALINKO, Bloc A, 4ème étage, sise à la Cité Ministérielle, Commune de Dixinn, Conakry/République de Guinée,**  
Mamadi Kaba, Coordonnateur du PMCR.

Tél : +224 622 54 99 55/628 02 63 76 E-mail : [coordination.pmcrguinee@gmail.com](mailto:coordination.pmcrguinee@gmail.com)  
[kabamadi2@aol.com](mailto:kabamadi2@aol.com)

Conakry, le 22 septembre 2023



**Mamadi KABA**  
Coordonnateur du PMCR